

Directives concernant les demandes au Fonds d'aide au développement du milieu

1. Toutes les sections doivent être complétées et tous les documents demandés doivent être fournis, sinon, la demande sera automatiquement rejetée.
2. Les réponses aux questions doivent obligatoirement être inscrites dans les cases prévues à cet effet.
3. L'espace alloué pour répondre aux questions doit être respecté. Soyez donc bref et concis. Allez droit à l'essentiel.
4. Les demandes devront être déposées au plus tard le **31 octobre** de chaque année, à la réception de la Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika. Les réponses seront rendues au début de l'année civile (janvier). Aucun avis de réception des demandes ne sera envoyé. Aucune réponse ne sera donnée sur l'avancement des délibérations avant janvier.
5. Si vous avez des questions sur les sections du présent formulaire, communiquez avec madame Marie-Chantal Germain au marie-chantal.germain@desjardins.com ou au (819) 585-3982. Elle pourra vous rencontrer sur demande, sur rendez-vous seulement.

1. Renseignements généraux

1.1 Identification du demandeur	
Nom de l'organisme :	
Nom de la personne chargée du projet :	
Adresse de l'organisme :	
Adresse de correspondance (si différente) :	
Téléphone de l'organisme :	
Télécopieur de l'organisme :	
Courriel de l'organisme :	
Site Internet de l'organisme :	
Nom de l'organisme parrain (s'il y a lieu):	

2. Renseignements sur le projet

2.1 Secteur auquel s'identifie le projet Veuillez inscrire : - Votre secteur principal - Des secteurs secondaires s'appliquant au projet (maximum trois). (Développement économique, Services Santé et communautaire, éducation, culture, loisirs sportifs, œuvre humanitaire, environnement ou jeunesse)	
Secteur d'activités principal	Secteurs d'activités secondaire 1. 2. 3.
2.2 Lieu où le projet aura son activité principale	
Nom de la municipalité :	
2.3 Public ciblé	
Description :	
Catégorie d'âge :	
Nombre d'individus touchés directement :	
Nombre d'individus touchés indirectement :	
2.4 Description du projet	
Titre :	
Résumé du projet :	

Expliquez brièvement quelles problématiques sociales ou autres ont suscité chez votre organisme le désir de mettre en place ce projet, quels étaient les manques ou lacunes à combler ?

Comment le projet sera-t-il viable financièrement après la fin de la contribution de la Caisse ? (Inclure les projections financières en annexe, et ce, pour une période minimale d'un an suivant le terme de la contribution demandée.)

Le projet en est-il à sa première année de fonctionnement ?

Oui

Non

Sinon, quand a-t-il débuté ?

Quels sont les partenaires du milieu associés au projet ?

2.5 Employabilité (s'il y a lieu)

Nombre d'emploi(s) créé(s) :

Nombre d'emploi(s) maintenu(s) :

3. Montage financier

3.1 Montant de la contribution demandée (obligatoire)

* Nous suggérons de faire une demande représentant au maximum 50% du montage financier du projet.

Aide financière demandée :

Avez-vous déjà bénéficié d'une contribution provenant du Fonds d'aide au développement du milieu d'une Caisse individuellement ou de la Zone de la Lièvre ?

Oui

Si oui, pour quel projet ?

Non

En quelle année ?

Zone de la Lièvre

Vallée de la Kiamika

Bilan de la responsabilité sociale

1. Faites-vous affaires ou travaillez-vous en partenariat avec des fournisseurs ou organismes dont les statuts sont à caractère coopératif, à but non lucratif (OBNL ou des entreprises d'économie sociales) ?

Oui Non

2. Si oui, lesquels ?

3. Favorisez-vous la relève sur vos instances décisionnelles et de quelle façon ? (Par exemple, en réservant une place dédiée à la jeunesse sur votre conseil d'administration ou en limitant la durée des mandats ou le nombre de mandats sur vos instances...)

4. Faites-vous la promotion des responsabilités citoyennes qui incombent aux membres de votre structure organisationnelle ? (Assemblée générale annuelle, formations citoyennes, consultations des membres, par exemple)

Oui Non

5. Si oui, comment ?

6. Avez-vous des mesures internes favorisant le développement durable ? (Mise en place d'une politique environnementale, réflexion stratégique, politique de conciliation travail-famille, consommation responsable, par exemple...)

Oui Non

7. Si oui, quelles sont-elles ?

Remarques et commentaires

Toutes les sections doivent être complétées et tous les documents demandés doivent être fournis, sinon la demande sera rejetée.

Aide-mémoire

Le promoteur doit fournir tous les documents suivants :

- Demande de contribution financière (dûment remplie et datée) par courrier, télécopieur ou courriel;
- Statut de constitution (OBNL, Coopérative...);
- Confirmation, s'il y a lieu, du financement rattaché au projet (joindre les pièces justificatives);
- Proposition de visibilité;
- États financiers (dernière année);
- Projections financières (minimalement de l'année suivant le terme de la contribution);
- Lettres d'appui (s'il y a lieu).

Adresse de correspondance

Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika
A/S Lorraine Ouellette
561, boulevard Saint-François
Lac-des-Écorces (Québec)
J0W 1H0

Télécopieur

(819) 585-3982
A/S Lorraine Ouellette

Courriel

lorraine.ouellette@desjardins.com

Toutes les sections doivent être complétées et tous les documents demandés doivent être fournis, sinon la demande sera rejetée.